

# CREPS de Strasbourg (67)

## BPJEPS - Activités de la forme

### ● FORMATION SÉLECTIVE

#### ÉPREUVES/ENTRETIENS

La réussite aux épreuves énoncées ci-après est impérative pour pouvoir entrer en formation.

**Afin de vous inscrire à ces épreuves vous devez télécharger le dossier de l'établissement et le retourner le 02 avril 2021 au plus tard (cachet de la poste faisant foi)**

<https://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr/formations-aux-metiers-du-sport/parcoursup/>

Tout dossier d'inscription de l'établissement incomplet ne sera pas traité.

Vous devez être en possession du certificat médical requis pour passer les épreuves.

Vous devez satisfaire aux tests techniques réglementaires (TEP) : **passage de 3 épreuves physiques** (description détaillée et barèmes sur le site de l'établissement).

- a) Réalisation d'une course navette (test du Luc Léger),
- b) Réalisation d'une épreuve de démonstration technique de 60 minutes en cours collectifs,
- c) Réalisation d'une épreuve de démonstration technique en musculation (développé/couché, squat, traction).

**Chacune de ces épreuves (a, b, c) est éliminatoire.** En cas d'échec à l'une d'entre elles, **le candidat ne peut accéder aux autres épreuves.**

D'autre part, le nombre de places étant limité par les capacités d'accueil de l'établissement, **des tests de sélection et une étude du dossier Parcoursup** sont organisés afin de classer les candidats.

Seuls les candidats ayant validé les épreuves techniques peuvent se présenter aux épreuves de sélection.

#### Tests de sélection:

\* **épreuve orale** (entretien) où le candidat à partir d'un dossier personnel (comprenant un curriculum vitae, une présentation des expériences de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement) présente son projet professionnel. **Cette épreuve sera organisée en présentiel ou en distanciel** - en fonction de la situation sanitaire. Durée: 20 minutes.

\* **une étude du dossier Parcoursup du candidat.**

En revanche, si l'organisation des épreuves physiques est rendue impossible en raison de la situation sanitaire, la sélection des candidats et la remontée des classements seront basées sur un entretien de sélection et une étude du dossier Parcoursup.

Toutefois, **tout candidat se voyant recevoir une proposition d'admission en formation devra ultérieurement passer et réussir les épreuves des TEP** mentionnées ci-dessus.

En cas d'échec ou de non présentation aux épreuves des TEP, l'entrée en formation lui sera refusée.

Le test technique (TEP) et les épreuves de sélection ne sont pas facturés aux candidats inscrits sur la plateforme PARCOURSUP.

Les droits d'inscription à la formation (frais administratifs et de gestion de dossier) s'élèvent à 100€. Ils sont demandés aux candidats admis en début de cursus.

Cliquez sur le site du CREPS, pour une description plus complète des épreuves et des documents attendus ouvrant l'accès aux tests techniques et aux épreuves de sélection.

<https://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr/formations-aux-metiers-du-sport/parcoursup/>

## DATES DES ÉPREUVES

Les épreuves orales ou l'entretien auront lieu : **Du 29 au 30 avril 2021**

Si vous êtes sélectionné pour ces épreuves ou cet entretien, vous recevrez une convocation par email : **Entre le 19 et 22 avril 2021**

**Les modalités des épreuves de sélection organisées par la formation, et présentées ci-dessus, sont conçues pour être adaptées quelle que soit la situation sanitaire qui sera celle aux mois d'avril-mai 2021.**

## CHIFFRES CLÉS

**4** places dans la formation

**158** vœux formulés l'année précédente

[Accédez à tous les chiffres clés](#)

## ADRESSE DE LA FORMATION

CREPS de Strasbourg (Public)  
4 ALLÉE SOMMERHOF  
CS 65007  
67035 Strasbourg Cedex 2

## CERTIFICATION



Découvrez la formation au travers de ses **journées portes ouvertes, ses journées immersion...**



Vous cherchez une personne avec qui échanger ?

Dans les deux options suivantes -- « cours collectifs », « haltérophilie, musculation » -- et conformément au code du sport, le titulaire du BPJEPS activités de la forme met en œuvre en autonomie et en sécurité les compétences suivantes :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs et en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation;
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur.

Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

La formation en alternance comprend des périodes en centre (700 heures) et des périodes en entreprise (500 heures). Le cursus développe les 2 options du diplôme.

## LANGUES ET OPTIONS

Langue vivante 1 : Pas de LV1

Langue vivante 2 : Pas de LV2

Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

Frais

Aménagements pour les publics ayant un profil particulier

## Établissement

### **CREPS de Strasbourg (Public)**

4 ALLÉE SOMMERHOF

CS 65007

67035 Strasbourg Cedex 2

Tel Accueil : 03.88.10.47.70

Fax : 03.88.28.30.02

[Site internet](#)

## Connaissances et compétences attendues

### **ATTENDUS NATIONAUX**

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact

avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

## ATTENDUS COMPLÉMENTAIRES DE CETTE FORMATION

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

La formation dispensée se déroule au CREPS de Strasbourg.

**Les exigences préalables à l'entrée en formation** du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » sont les suivantes :

- Etre titulaire **d'une attestation de formation relative au secourisme**:

soit le diplôme "Prévention Secours Civiques de Niveau 1" (PSC1) délivrée par une association de secourisme ou un diplôme équivalent en cours de validité (AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST...)

- Présenter **un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme** (utiliser uniquement le modèle figurant dans le dossier de l'établissement).

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation. En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas les conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le 3° de l'article D.212-27-1 du code du sport.

Rappel: le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves,

Le BPJEPS Activités de la Forme nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique des disciplines visées par les 2 options du diplôme (cours collectifs et halthérophilie/musculation). **Une pratique sportive personnelle, dans un club de forme, est requise.** Afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle, les candidats suivent les 2 options du diplôme.

Les objectifs de la formation sont de permettre au titulaire du diplôme d'animer, encadrer et promouvoir les activités de la forme dans une perspective de santé, de développement, d'entretien et de loisir au sein d'établissements de remise en forme ou d'associations. **L'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement constitue un atout.**

La conception et la mise en oeuvre de projets d'animation dans le domaine de la forme nécessitent la rédaction et la mise en forme de ces projets. **L'expression écrite doit permettre la production de dossiers professionnels.**

La formation conduite en alternance est menée dès le début du cursus et nécessite des capacités d'organisation et de gestion du temps. **Il est demandé aux candidats d'entamer les recherches de structure de stage en amont de la sélection.**

## BAC 2021 - INFORMATION AUX LYCÉENS

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée.

## Critères généraux d'examen des vœux

### RÉSULTATS ACADÉMIQUES

#### **Notes de français** - Très important

Bulletins de 1ère / Note obtenue au baccalauréat de français

#### **Notes d'EPS** - Très important

Bulletins de première et de terminale / Note obtenue au baccalauréat

### COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

#### **Méthode de travail** - Complémentaire

Fiche Avenir / Entretien de sélection

#### **Capacité à l'oral** - Important

Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection

#### **Expression écrite / Qualité de la syntaxe** - Très important

Projet de formation motivé / Document de présentation personnel support de l'entretien de sélection

### SAVOIR-ÊTRE

#### **Autonomie / Capacité d'organisation** - Très important

Fiche Avenir / Appréciation des professeurs lors des derniers bulletins / Entretien de sélection

#### **Capacité à s'investir / Implication** - Très important

Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Entretien de sélection

### MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

#### **Maîtrise des exigences de la formation** - Essentiel

Réussite aux épreuves physiques

#### **Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation** - Essentiel

Projet de formation motivé / Entretien de sélection

#### **Connaissance des exigences de la formation / Recherche d'une structure d'alternance** - Essentiel

Entretien de sélection

### ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

#### **Pratique sportive en club / Expérience d'encadrement et/ou d'animation** - Essentiel

**Engagement (citoyen, associatif) - Essentiel**

Projet de formation motivé / Rubrique "Activités et centres d'intérêt"

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PROCESSUS D'EXAMEN DES VOEUX

### ÉTUDE DU DOSSIER PAR LA COMMISSION D'EXAMEN DES VOEUX

#### La commission d'examen des voeux, c'est quoi ?

La commission d'examen des voeux est généralement constituée du référent pédagogique de la formation et de professeurs. C'est elle qui définit les modalités et les critères d'examen des candidatures. Elle examine les candidatures de tous les candidats grâce aux critères qu'elle a définis afin d'ordonner les candidatures.

### APPLICATION DES TAUX PRÉVUS PAR LA LOI

## Débouchés

Découvrez de manière ludique et interactive les métiers du sport : [téléchargez le serious game Dilorames](#).

## POSSIBILITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le BPJEPS activités de la forme prépare aux métiers d'animateur sportif dans une association, une entreprise ou une collectivité territoriale. Le BPJEPS activités de la forme permet, en outre, de se présenter à certains concours de la fonction publique territoriale et ou de la fonction publique hospitalière.

Une étude récente de l'INJEP, relative à la situation professionnelle des diplômés du sport et de l'animation trois ans après leur formation, indique que "trois ans après l'obtention de leur diplôme, 85% des sortants sont en activité et 62% occupent un emploi à durée déterminée".

Il est possible de poursuivre une formation menant à d'autres diplômes du champ "jeunesse sport" de niveau supérieur ou non, et d'obtenir, dans certains cas, des allègements.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA FILIÈRE OU LA FORMATION, POURSUIVEZ VOTRE RECHERCHE :

Site internet de l'établissement  
<http://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr>